

POLYNESIE FRANCAISE

**KAINAKI II TO COP 26**

**Table ronde de haut-niveau sur mesures urgentes de lutte contre les changements climatiques**

**Vendredi 11 Decembre 2020, 18.30 – 20.30 (Heure de Fidji)**

**Visioconference**

**ALLOCUTION DE MONSIEUR EDOUARD FRITCH**

**PRESIDENT DE LA POLYNESIE FRANCAISE**

**(Climat et Océans)**

Monsieur le Premier ministre de Tuvalu, Président Forum des Iles du Pacifique, cher Kausea Natano,

Messieurs les Premier ministres des pays membres du Forum des Iles du Pacifique,

Mesdames et Messieurs les ministres, ambassadeurs et représentants des partenaires du Dialogue du Forum des Iles du Pacifique,

Mesdames et Messieurs les délégués,

Chers amis, Ia ora na,

C’est un honneur et un privilège pour moi de participer à cette table ronde.

**1/ La contribution de la Polynésie française à l’Accord de Paris**

Notre objectif en Polynésie française est d’atteindre une réduction de 50% de nos émissions de gaz à effet de serre à l’horizon 2030.

Pour cela, nous réaliserons un nouveau Plan Climat-Air-Energie, en associant le secteur public et privé et les citoyens. Aussi, nous favoriserons, dès 2021, la production, à grande échelle, d’énergie solaire par des centrales hybrides.

Au niveau régional, la Polynésie française préside et continuera son implication au sein de la *Pacific Resilient Partnership Taskforce*.

oOo

Il m’appartient pour cette table ronde d’aborder le sujet du lien entre le Climat et les Océans.

**2/ Des mesures collectives pour la préservation de l’Océan Pacifique**

98% de notre région Pacifique est un Océan de 40 millions de km2.

Nous nous sommes engagés collectivement pour la gestion durable de notre océan avec les plans régionaux : *2002 Pacific Islands Regional Ocean Policy;* the *2010 Framework for a Pacific Oceanscape;* and the *Regional Roadmap for Sustainable Pacific Fisheries.*

Par ailleurs, le continent Pacifique Bleu a démontré un leadership fort sur la scène internationale avec des appels à l’action pour les Océans. Cela a permis l’adoption de l’ODD14 au sein de l’agenda 2030 de développement durable de l’ONU.

Nous félicitons le récent dialogue entre les thèmes Océans et Climat initié lors de la COP25. Nous demandons que les conclusions soient reprises lors de la COP26 afin de mettre en œuvre un programme de travail sur les Océans au sein de la CCNUCC.

**3/ La menace persiste sur les océans**

Malheureusement, le rapport spécial du GIEC sur les Océans et la Cryosphère, confirme les menaces du changement climatique sur les océans, y compris la réduction de la biodiversité, la diminution de l’attractivité touristique des récifs coralliens et l’impact négatif sur les connaissances traditionnelles et les cultures océaniennes.

En tant que premiers responsables du plus grand océan et du plus grand puit de carbone, nous lançons un appel à l’action pour supprimer les effets irréversibles du changement climatique sur les océans.

Aussi, chers partenaires du dialogue, nous savons compter sur votre soutien afin de faire aboutir à l’ONU l’instrument international portant sur la conservation et l’utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (BBNJ).

**4/ Les initiatives du Pacifique à soutenir**

La Polynésie française a classé en 2018, sa ZEE de 5 millions de km2 en Aire Marine Gérée, TE TAINUI ATEA.

Avec le soutien de la France, nous œuvrons pour qu’elle soit très prochainement reconnue au niveau international auprès de l’UNEP.

Nous saluons également les initiatives des Iles Cook, Kiribati, Palau et la Nouvelle-Calédonie. Avec mon ministre de l’environnement, nous souhaitons initier un véritable réseau d’aires marines gérées dans le Pacifique afin de mutualiser nos savoir-faire communs et faire face ensemble aux défis de la bonne gestion de la mer.

Par ailleurs, en termes de sécurité alimentaire et afin de préserver le stock des ressources naturelles marines, nous souhaitons privilégier deux axes forts de travail :

* Le développement d’une pêche durable dans tout le Pacifique, en prônant l’utilisation de techniques de pêche durable et en interdisant notamment la pêche à la senne dans tout le Pacifique et à l’utilisation des dispositifs de concentrations de poissons dérivant qui polluent nos îles.
* Le développement d’une aquaculture durable basée sur des espèces indigènes. L’aquaculture durable permet de limiter la pression de pêche, de réduire les importations, et de développer une économie circulaire visant l’autonomie énergétique. Depuis peu, nos programmes aquacoles s’orientent également vers l’exploitation d’espèces à faible empreinte carbone, telles que les poissons herbivores, algues, huîtres, holothuries, éponges et cônes.

Enfin, avec l’aide de Météo France et sur financement de l’Agence française de développement, une étude régionale sera menée en 2021 afin de mieux connaître et prévoir les évolutions climatiques au niveau du Pacifique, en termes d’évènements cycloniques, de pluies extrêmes, de température des eaux océaniques et peut-être de montée des eaux.

**5/ Appels à l’action des Partenaires du dialogue du Forum**

Chers Partenaires, nous souhaitons vous adresser les appels à l’action suivants :

* Soutenir l’examen des résultats du récent Dialogue Océan-Climat convoqué au début de ce mois de décembre pour éclairer les négociations à la COP26, en vue d’envisager l’élaboration d’un programme de travail sur les océans au sein de la CCNUCC ;
* Fournir un soutien financier pour améliorer la compréhension du lien entre l’océan et le climat dans le Pacifique ;
* Finaliser et approuver l’instrument BBNJ au sein de l’ONU ;
* Soutenir la pêche durable, notamment l’interdiction de la pêche à la senne et l’utilisation des dispositifs de concentrations de poissons dérivants dans tout le Pacifique ;
* Accompagner le développement de l’aquaculture dans le Pacifique afin de garantir la sécurité alimentaire pour tous ;
* Faciliter le développement d’une agriculture écologique afin d’éviter les pollutions chimiques qui détruisent et dégradent les ressources naturelles de notre océan.

Je vous remercie.